

BULLETIN D'INSCRIPTION

**Les petits-déjeuners d'Éa éco-entreprises
vendredi 17 juin 2011**

A retourner **avant le 16/06/11 inclus**
par fax ou par courrier à

Éa éco-entreprises

Technopôle Arbois-Méditerranée - BP 20065
13545 AIX-EN-PROVENCE Cedex 4
Tél. : 04 42 97 10 15 - Fax : 04 42 97 10 56

ou s'inscrire par e-mail à contact@ea-ecoentreprises.com

Membres actifs d'Éa éco-entreprises et d'Envirobat, Collectivités locales, associations, étudiants, chercheurs d'emplois	Autres
Gratuit	30€TTC par personne

S'inscrit au petit-déjeuner du 17/06/11

Mme/M. :

Société ou Organisme :

Adresse :

Tél. : E-mail :

Sera accompagné(e) de :

Mme/M.

Société ou Organisme :

Adresse :

Tél. : E-mail :

Éa éco-entreprises bénéficie du soutien financier de :



LES PETITS-DEJEUNERS – DEBAT DU DEVELOPPEMENT DURABLE

**Eaux pluviales urbaines : vers une
meilleure gestion qualitative**

Vendredi 17 juin 2011

8h30 - 11h30

**Mairie de Rousset - Salle communale
Place Paul Borde
13790 Rousset**

En partenariat avec :



Organisé par :



Labellisé



Les **eaux pluviales** constituent une réelle problématique sur le plan quantitatif avec les inondations, mais également sur le plan qualitatif comme l'ont démontré les nombreuses études menées depuis les années 90 sur l'importance de la pollution des rejets urbains de temps de pluie et leur impact sur le milieu naturel. Elles ont abouti par ailleurs au constat d'une aggravation de la pollution des eaux pluviales dans le cas des réseaux unitaires par rapport aux réseaux séparatifs.

Nos connaissances ont évolué et ont conduit à la mise en œuvre d'une **diversité de solutions** sur lesquelles on peut tirer de premiers retours d'expérience en milieu urbain comme sur les infrastructures périurbaines.

Au delà des **enjeux techniques et financiers posés**, la problématique du traitement des eaux pluviales constitue une attente des habitants en termes de solution durable. Elle est désormais transcrite dans la conception des éco-quartier, l'Approche Environnementale Urbaine (AEU) et les projets de réhabilitation urbaine.

Elle s'inscrit également dans les **axes du Grenelle II de l'environnement**, dont les textes, en la matière, impacteront principalement le domaine de la **gouvernance**. En effet, la mise en place d'un service unifié de l'assainissement dans les agglomérations est encouragée. L'entrée en vigueur de cette disposition sera toutefois reportée à 2012 pour permettre aux communautés de délimiter les zones concernées et de préparer la mise en place des services, chacun gardant sa spécificité : service public administratif pour les eaux pluviales, service public industriel et commercial pour les eaux usées.

Pour son **106ème petit déjeuner-débat**, Ea éco-entreprises, en collaboration avec l'**association Envirobat Méditerranée**, propose de faire un état des lieux général sur les enjeux de traitement qualitatif des eaux pluviales, d'évoquer un certain nombre de pistes de techniques alternatives de traitement tant au niveau des aménagements que des procédés et d'anticiper l'impact des évolutions réglementaires liées aux divers dispositifs réglementaires.

8h30 : Accueil / Petit-déjeuner

9h00 : Interventions – Echanges avec la salle

Mot d'accueil : commune de Rousset

■ Intervenant à confirmer

Le contexte réglementaire et ses évolutions

■ Jean François CLOSET, *directeur technique, G2C Environnement* :

Intégration des aspects qualitatifs dans les études d'aménagement urbain

■ Thierry MOULIN, *directeur AQUAETUDES*,

L'approche diagnostique

■ Intervenant à confirmer, *réseau Envirobat*

Approche Environnementale de l'Urbanisme et traitements alternatifs

■ Véronique ARFI, *dirigeante, Phytorem*

Procédé bambou assainissement® en solution intensive, spécificité des micropolluants

10h00 : Témoignages et retours d'expériences

■ Thierry OHAYON, *directeur adjoint, direction des exploitations,*

SERAM : Retour d'expérience sur la Ville de Marseille

■ Jean François CLOSET, *directeur technique, G2C Environnement* :

Retour d'expérience sur Caen Métropole